

Les réactions après le drame des urgences du 26 mars

Le rétablissement des urgences, revendication centrale



Les réactions après le drame des urgences du 26 mars

L'accident de travail du 26 mars au cours duquel le jeune Antonin Bridard a perdu sa main alors qu'il s'était écoulé trois heures trente entre les faits et sa prise en charge par le CHU de Purpan (lire l'article <https://lejournaldugers.fr/article/27802-le-drame-des-urgences-gersoises>) a suscité indignation et vives réactions.

Dans un communiqué, le Comité gersois pour le développement et la défense du service public de santé déclare : « Voilà trois ans que notre représentant au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Condom n'a eu de cesse de protester contre l'arrêt du SMUR la nuit (...) Quand un jeune homme de 19 ans perd une main à la suite d'un accident du travail et que dans son malheur cet accident terrible se produit à 8 h30 alors que le SMUR de Condom ne fonctionne qu'à partir de 9 heures, nous crions notre indignation ! (...) c'est le SMUR qui manquait, celui qui ne fonctionne pas la nuit parce que pas rentable ! Ne parlons plus « d'événements indésirables » ou de « pertes de chances » parlons d'une vie bafouée par une décision fondée sur une approche purement économique ! L'Agence Régionale de Santé doit s'expliquer, faire la lumière sur cette suite catastrophique. Elle doit s'engager à refaire fonctionner le SMUR de Condom 24h/24 et 7j/7 sans délai. Elle doit donner les moyens à l'hôpital de mettre en œuvre cette nécessité vitale pour notre population. »

Le Comité souligne d'ailleurs dans un autre communiqué que « Le gouvernement vient de modifier par décret l'organisation des urgences (Décret n° 2018-427 du 31 mai 2018). Ce décret prévoit de ne maintenir, dans certains services d'urgence, la présence 24h/24 que d'un seul médecin urgentiste pour assurer « l'accueil urgences » dans les murs et les sorties SMUR ; pendant la durée des départs en SMUR, il sera fait appel à un médecin d'astreinte, qui ne sera pas forcément un urgentiste, pour venir assurer la continuité du service dans un délai non précisé clairement par le décret. »

De son côté, le syndicat FO (dont le père du jeune homme est adhérent) s'insurge : « En juillet 2017, le Préfet du Gers organisait une table ronde afin d'évoquer le système mise en place par l'ARS sur l'organisation des urgences dans le département du Gers, et plus spécialement sur le secteur de Condom. Les organisations syndicales, les médecins, les pompiers, les élus étaient invités à débattre. Une deuxième réunion sur le même thème était prévue pour le mois de septembre 2017 (...) La réponse a été on ne peut plus claire : Il n'y a rien de nouveau à proposer, tout fonctionne donc il n'y a pas lieu de se réunir de nouveau (...). Dans cette affaire, il y a des responsabilités à tous les niveaux. Nous demandons à Mme la Préfète, qui a en charge la sécurité de la population, de nous recevoir le plus rapidement possible. Nous demandons également, eu égard à ce qu'il s'est passé, à ce qu'une table ronde se réunisse rapidement afin de refaire un état des lieux. Car dorénavant, Mme la Préfète, il y a du nouveau ! »

L'Union Départementale des Retraités FO du Gers "exige le rétablissement immédiat du SMUR de nuit à Condom, avec tous les équipements nécessaires et les personnels qualifiés permettant son fonctionnement 24h sur 24".

Quant à la Ligue des Droits de l'Homme, qui avait envoyé un courrier à l'ARS (cf copie de la lettre dans l'article du 6 juin), elle attend toujours une réponse et pourrait se constituer partie civile si besoin était.

Antonin Bridard a engagé une action en justice pour connaître le déroulé exact des faits durant les trois heures trente écoulées ainsi que le degré de responsabilités de chacun, et éviter que pareil cas ne se reproduise. Il souhaite également obtenir réparation.

L'Agence Régionale de Santé d'Occitanie a pour sa part diligenté une procédure d'analyses approfondies auprès des services concernés (Samu 32 et 31, centre hospitalier de Condom et CHU de Toulouse) pour reconstituer le déroulement de la prise en charge.

Mais il faudra sans doute du temps pour que les conclusions mettent enfin toute la lumière sur les multiples zones d'ombre -révélatrices de graves dysfonctionnements- de ce drame.

Illustration Pixabay.com